

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Charles Constantin-Vallet

L'affaire Helvet Immo : procès hors norme pour le monde bancaire

Propos recueillis par Delphine Bauer

CHRONIQUE

Page 7

■ Procédure civile

Par le Centre d'étude et de recherche en droit des procédures (EA 1201)

de l'université Côte d'Azur,

Sous la direction de Mathias Latina

et Cédric Porteron

Chronique de procédure civile et pénale (Suite et fin)

CULTURE

Page 15

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

La régalade du Faubourg

Page 16

■ Bibliographie

Céline Slobodansky

Itinéraire d'un enfant du siècle

ACTUALITÉ

Entretien



L'affaire Helvet Immo : procès hors norme pour le monde bancaire ^{149j2}

Entretien avec Charles CONSTANTIN-VALLET, avocat au barreau de Paris

Propos recueillis par Delphine BAUER

Au début, tout commence de façon assez classique. À l'automne 2011, M^e Charles Constantin-Vallet est contacté par quelques emprunteurs de manière isolée, qui s'estiment avoir été victimes d'un placement frauduleux. Pour l'avocat, il n'y a pas encore d'« affaire Helvet Immo ». Seulement des cas malheureux, qui n'auraient pas de lien entre eux... Mais rapidement, un collectif d'emprunteurs, le « Collectif Helvet Immo », qui a collecté de nombreux éléments et une documentation solide sur le prêt en question, décide de faire appel à lui. Il prend alors conscience de « la mesure de l'affaire ». Ces derniers se plaignent tous d'avoir subi une désinformation délétère d'une filiale de la BNP, la BNP Personal Finance (BNPPF), connue en France sous la marque Cetelem. Pour l'avocat, il apparaît qu'il ne s'agit pas simplement de manquements de la part des intermédiaires, mais que la responsabilité devrait, « au moins partiellement, être partagée avec la BNP. »

Sur le papier, le prêt était présenté comme un prêt classique, au taux stable, alors que le risque de change, très grand, avait soigneusement été édulcoré... Résultat : 4 500 prêts à risque ont été contractés, dont certains se sont révélés catastrophiques, les mensualités des emprunteurs explosant continuellement... De petits épargnants à terre, coincés dans un prêt dont ils ne pouvaient saisir la complexité, face à la toute-puissance d'une banque. M^e Charles Constantin-Vallet, avocat de plus de 1 140 parties civiles, est bien déterminé à faire aboutir les procédures de ses clients. Pour lui, ce procès au pénal pourrait marquer une ère nouvelle pour le secteur bancaire. Nous l'avons rencontré quelques jours avant l'ouverture du procès pénal, qui se tient au 12 au 29 novembre.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34